



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(2000-2001)

LE 17 OCTOBRE 2000

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

TENUE LE 17 OCTOBRE 2000 À 19 h 45

AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU

À LA PRAIRIE

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,
PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE
SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-
CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE,
PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, secrétaire général

GILLES PRESSEULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0472-10-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à
savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 École Saint-Joseph - Démarches avec le Club de croquet Georges-
Boyer



No de résolution
ou annotation

- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 12 septembre 2000, tenue le 26 septembre 2000
 - 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 Matrec Environnement
 - 6.02.02 L'équipe de l'école Saint-Isidore-Langevin
 - 6.03 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision : recommandation
 - 6.04 SODER : adhésion et nomination
 - 6.05 Colloque sur la formation professionnelle
 - 6.06 Bibliothèque Ville de Châteauguay : demande d'appui
 - 6.07 Orientations de la Commission scolaire : approbation
 - 6.08 Renouvellement des protocoles d'entente avec les municipalités : projet de résolution
 - 6.09 École Jean-XXIII : augmentation du nombre de représentants au conseil d'établissement
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
 - 7.01 Association régionale du sport étudiant du Richelieu
 - 7.01.01 Affiliation
 - 7.01.02 Nomination des délégués
 - 7.02 Représentants des organismes au Comité E.H.D.A.A. - Art. 185, 3° de la L.I.P.
 - 7.03 École Gérin-Lajoie : demande d'un petit budget supplémentaire
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 - 8.01 Nomination au conseil d'établissement du Centre l'Accore
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
 - 11.01 Travaux récents : rapport photographique
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
 - 12.01A Responsabilité des instances gouvernementales face à l'implantation d'un réseau de télécommunication : demande de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
 - 12.01B Télécommunication : fibre optique
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC
 - 14.01 Conseil général de la F.C.S.Q. : rapport
 - 14.02 Rencontre présidents / directeurs généraux sur la formation de la main-d'oeuvre : rapport
- 15.00 COMITÉ DE PARENTS
- 16.00 DEMANDE D'INFORMATION
- 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 18.01 Répartition de l'allocation concernant les frais exigés aux parents
 - 18.02 Correspondance de la direction de l'école Félix-Leclerc
 - 18.03 Recueil des rapports annuels 1999-2000
 - 18.04 Invitation à la fête des départs - 1^{er} décembre 2000
 - 18.05 Soirée des retraités - 17 novembre 2000
 - 18.06 Social des commissaires et des cadres - 13 décembre 2000
 - 18.07 Correspondance du ministre de l'Environnement



No de résolution
ou annotation

- 18.08 Brochure du ministère de l'Éducation - «L'éducation préscolaire - Information aux parents»
- 18.09 Brochure du ministère de l'Éducation - «Le premier cycle du primaire - Information aux parents»
- 18.10 Plan d'action 2000-2001 - Version finale
- 18.11 Revue de presse
- 18.12 Lettre de la direction générale - «Des félicitations pour une rentrée scolaire réussie»
- 18.13 Correspondance avec la Municipalité de Sherrington «Projet de partage de la bibliothèque de l'école Saint-Patrice»
- 18.14 Guide d'information à l'intention des membres du Comité de parents

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 ÉCOLE SAINT-JOSEPH - DÉMARCHES AVEC LE CLUB DE CROQUET GEORGES-BOYER

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, dépose une lettre confirmant l'entente intervenue entre les deux parties concernant le dossier cité en rubrique.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2000, TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2000

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 12 septembre 2000, tenue le 26 septembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE le procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 12 septembre 2000, tenue le 26 septembre 2000, soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 MATREC ENVIRONNEMENT

Monsieur Maurice Brossard dépose copie de la lettre de la firme «Matrec Environnement». Les membres du Conseil des commissaires décident de ne pas donner suite à la présente.

6.02.02 L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE SAINT-ISIDORE-LANGEVIN

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance d'une lettre de l'équipe de l'école Saint-Isidore-Langevin concernant la problématique des classes nombreuses.



No de résolution
ou annotation

6.03 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION : RECOMMANDATION

HUIS CLOS

C.C.-0475-10-00

À 20 h 01,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.C.-0476-10-00

À 20 h 15,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DOSSIER JOYS03128403

C.C.-0477-10-00

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision rendue dans le dossier à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DOSSIER MILO19038606

C.C.-0478-10-00

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision rendue dans le dossier à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DOSSIER GAGP07038501

C.C.-0479-10-00

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision rendue dans le dossier à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 SODER : ADHÉSION ET NOMINATION

C.C.-0480-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard



No de résolution
ou annotation

C.C.-0481-10-00

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent l'adhésion de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la SODER et y désignent les personnes suivantes à titre de délégués à l'assemblée générale :

- Madame Charline Bouchard, coordonnatrice au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- Monsieur André Dugas, commissaire
- Monsieur Alban Synnott, commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 COLLOQUE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Madame Hélène Cormier-Langlais à titre de représentante au Colloque sur la formation professionnelle du 5 au 7 novembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 BIBLIOTHÈQUE VILLE DE CHÂTEAUGUAY : DEMANDE D'APPUI

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QU'une lettre d'appui concernant le dossier cité en rubrique soit envoyée à la ministre de la Culture et des Communications.

QUE copie de cette lettre soit envoyée au maire de la Ville de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 ORIENTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE : APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires approuvent les orientations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, telles que décrites dans le document déposé en annexe sous la cote 6.07 et daté du 11 octobre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.08 RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS : PROJET DE RÉOLUTION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE les membres du Conseil des commissaires mandatent Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, pour entreprendre des négociations avec les villes et municipalités concernées, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et ce, sur une base de tarification.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.09 ÉCOLE JEAN-XXIII : AUGMENTATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ATTENDU l'article 103 de la Loi sur l'instruction publique qui donne au Conseil des commissaires le pouvoir de déterminer le nombre de représentants au sein d'un conseil d'établissement;

ATTENDU la résolution C.C.-0353-05-00 votée par les membres du Conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 2 mai 2000;

C.C.-0482-10-00

Formules Municipales, Rimouski (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.C.-0483-10-00

C.C.-0484-10-00

C.C.-0485-10-00



No de résolution
ou annotation

ATTENDU la demande du conseil d'établissement d'augmenter le nombre de représentants des parents et des membres du personnel;

ATTENDU la consultation tenue par la direction de l'école,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent la demande du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII d'augmenter de 1 personne le nombre de représentants des parents et de 1 personne le nombre de représentants des membres du personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU

7.01.01 AFFILIATION

C.C.-0486-10-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu pour l'année scolaire 2000-2001 et que les membres du Conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de trois mille trois cent quarante-trois dollars et vingt centièmes (3 343,20 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.01.02 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS

C.C.-0487-10-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE Messieurs Yves Bergevin, animateur à la vie étudiante à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, René Dumas, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine et Paul Houle, enseignant à l'école de l'Odysée, soient désignés à titre de représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'assemblée générale de l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES AU COMITÉ E.H.D.A.A. - ART. 185, 3° DE LA L.I.P.

C.C.-0488-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE les membres du Conseil des commissaires retiennent la candidature des organismes suivants pour siéger au Comité consultatif E.H.D.A.A., à savoir :

- les Services de réadaptation du Sud-Ouest (SRSO) et du Renfort, sous-région de Châteauguay-Suroît
- le C.L.S.C. Kateri

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.03 ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE : DEMANDE D'UN PETIT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Monsieur Luc Chartier, commissaire, fait état d'une situation qui semble problématique au niveau des dictionnaires dans une classe de l'école Gérin-Lajoie.

La direction générale précise la responsabilité de la direction de l'école dans ce dossier et de la gestion des budgets décentralisés. Celle-ci assurera le suivi dudit dossier.



No de résolution
ou annotation

C.C.-0489-10-00

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 NOMINATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE L'ACCORE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE Madame Isabelle Beaudin du Carrefour Jeunesse Emploi de Châteauguay soit nommée pour siéger au conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes l'Accore en tant que représentante socio-économique et socio-communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0490-10-00

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE Monsieur Simon Sarnbeault de la Rencontre Châteauguoise soit nommé pour siéger au conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes l'Accore en tant que représentant socio-économique et socio-communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 TRAVAUX RÉCENTS : RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, dépose et commente un rapport photographique concernant de récents travaux.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01A RESPONSABILITÉ DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES FACE À L'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION : DEMANDE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

C.C.-0491-10-00

ATTENDU qu'au sein de notre Commission scolaire, il se vit beaucoup d'activités concernant le développement et l'usage des technologies de l'information;

ATTENDU que notre personnel démontre beaucoup d'intérêt et autant de motivation à l'égard de l'intégration de ces technologies dans les apprentissages des élèves;

ATTENDU que l'implantation du nouveau curriculum ne fait qu'accentuer l'évidence de déployer un réseau performant de télécommunication;

ATTENDU que depuis un an, nous avons réalisé les activités suivantes :

- Élaboration d'un plan de développement des TICS en lien avec le nouveau curriculum.
- Mise à jour des orientations de notre Service des technologies de l'information et des communications.
- Décision d'implanter un réseau de télécommunication (fibre optique) sur l'ensemble de notre territoire et ce, peu importe la caractéristique urbaine ou rurale de notre territoire.

ATTENDU que chaque élève, peu importe l'endroit où il réside, aura droit aux mêmes facilités de télécommunication;

ATTENDU qu'au fur et à mesure du développement de ce dossier, nous avons été à même de faire les observations suivantes :



No de résolution
ou annotation

- Le gouvernement parle du développement d'une autoroute de l'information qui fera en sorte que tout citoyen du Québec pourra avoir accès, par l'usage de l'Internet, aux différentes banques d'information disponibles. L'atteinte de cet objectif passera nécessairement par le développement physique d'un réseau de télécommunication aux technologies variées : satellite, lignes téléphoniques, fibre optique, etc.
- Le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) a reçu comme mandat de relier l'ensemble des universités et des cégeps. Il a bénéficié d'une subvention de plusieurs dizaines de millions pour réaliser ce mandat.
- Pour notre Commission scolaire, le déploiement physique d'un tel réseau coûte très cher et ce, peu importe la forme qu'il peut prendre selon les régions. Pour notre Commission scolaire, le coût est supérieur à 2 millions de dollars.
- À l'égard de certaines autres commissions scolaires, nous tentons de développer un partenariat avec d'autres commissions scolaires de la région afin de diminuer les coûts qui sont encore très élevés. Nous essaierons de le faire également avec d'autres organismes de type parapublic.
- Nous avons appris, de façon informelle, qu'un organisme comme le RISQ veut également déployer son propre réseau de télécommunication. Le secteur privé est également en compétition sur ce type de développement. Certaines villes commencent à développer des tronçons de fibre optique. Dans beaucoup de cas, elles en sont à leurs premiers balbutiements. D'autres organismes, comme les CLSC et les hôpitaux, cherchent également des solutions à l'égard des télécommunications.
- Sans concertation, chacun des organismes pourrait, à la limite, développer son réseau de télécommunication. Nous prétendons qu'un minimum de concertation permettrait des économies d'échelle importantes pouvant varier de 30 à 50%.
- Il nous apparaît que ce développement de réseau de télécommunication se fait en l'absence d'une planification nationale ou régionale. Nous observons des initiatives individuelles. Bref, il nous apparaît qu'il y a un manque de coordination.

ATTENDU que pour réaliser ce projet à notre Commission scolaire, nous devons le financer principalement à même notre propre budget:

ATTENDU la position du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires prise le 14 octobre 2000;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries appuie la position de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ce dossier.

QUE demande soit faite au ministère de l'Éducation :

- de faire connaître, aux commissions scolaires, son engagement à développer un réseau national de télécommunication et ce, dans les plus brefs délais;
- qu'il assume, avec tous les autres ministères concernés, un minimum de concertation afin de réduire les dédoublements possibles et, en conséquence, de réduire les coûts d'implantation d'un tel réseau;
- d'assurer aux commissions scolaires un financement équitable pour l'implantation et l'entretien d'un tel réseau tout en assurant une compensation aux commissions scolaires qui ont déjà investi dans ce type de développement;
- de confier la maîtrise d'oeuvre aux commissions scolaires.

QUE copie de cette résolution soit acheminée à l'ensemble des commissions scolaires en leur demandant leur appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation
C.C.-0492-10-00

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

12.01B TÉLÉCOMMUNICATION : FIBRE OPTIQUE

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires autorisent une prolongation concernant l'élaboration et la signature éventuelle d'un contrat avec la firme concernée.

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 CONSEIL GÉNÉRAL DE LA F.C.S.Q. : RAPPORT

Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente, fait un retour sur le Conseil général de la F.C.S.Q. et dépose et commente un rapport à cet effet.

Les membres du Conseil des commissaires transmettent à la présidente leurs félicitations pour avoir accepté la présidence du congrès de la F.C.S.Q.

14.02 RENCONTRE PRÉSIDENTS / DIRECTEURS GÉNÉRAUX SUR LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE : RAPPORT

Madame Micheline Patenaude-Fortin dépose un rapport sur la rencontre des présidents et directeurs généraux sur la formation continue et la formation de la main-d'oeuvre; elle commente les faits saillants de la rencontre.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Répartition de l'allocation concernant les frais exigés aux parents
- 18.02 Correspondance de la direction de l'école Félix-Leclerc
- 18.03 Recueil des rapports annuels 1999-2000
- 18.04 Invitation à la fête des départs - 1^{er} décembre 2000
- 18.05 Soirée des retraités - 17 novembre 2000
- 18.06 Social des commissaires et des cadres - 13 décembre 2000
- 18.07 Correspondance du ministre de l'Environnement
- 18.08 Brochure du ministère de l'Éducation - «L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE - INFORMATION AUX PARENTS»
- 18.09 Brochure du ministère de l'Éducation - «LE PREMIER CYCLE DU PRIMAIRE - INFORMATION AUX PARENTS»
- 18.10 Plan d'action 2000-2001 - Version finale
- 18.11 Revue de presse
- 18.12 Lettre de la direction générale - «Des félicitations pour une rentrée scolaire réussie»
- 18.13 Correspondance avec la Municipalité de Sherrington «PROJET DE PARTAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINT-PATRICE»
- 18.14 Guide d'information à l'intention des membres du Comité de parents



No de résolution
ou annotation
C.C.-0493-10-00

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 30,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 17 octobre 2000 soit
et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général